

SECTION SPORTIVE SAUVETAGE

Lycée La Serre de Sarsan Lourdes

A retourner à l'Administration pour le 4 juillet 2026

Fonctionnement de la section sportive sauvetage :

Elle s'adresse aux élèves qui entrent au Lycée en classe de 2nde, ainsi qu'aux élèves en classe de 1^{ère} et terminales. 8 élèves par niveau pourront accéder après test de sélection. Pratique du sauvetage les mardis de 16h à 18h (Semaine A) et vendredis de 16h à 18h au Complexe nautique de Lourdes (transport des élèves à l'aller et au retour)

Enseignante EPS responsable de la section sauvetage lycée: Mme Nadine Richou

Intégration de la section sauvetage dans le cursus scolaire de l'élève :

En intégrant la section sportive sauvetage, l'élève avec ses parents, signe une charte d'engagement (sérieux requis pour progresser de manière optimale dans l'option tout en conciliant de la même façon ses études au lycée, assiduité, respect des réglementations...).

L'élève suit le déroulement des enseignements et compétences proposés à chaque niveau de classe, il s'engage en intégrant la section à suivre les années d'enseignements prévus pour la préparation au métier de sauveteur. Il, elle, s'inscrit, participe à l'UNSS sauvetage et représente le Lycée dans les compétitions (1 à 3 par année scolaire).

L'enseignante responsable de la section sauvetage assure le suivi de l'élève (lien avec les parents), valide l'acquisition des compétences souhaitées au sein de la section, établit le lien avec l'équipe pédagogique du Lycée (conseils de classe, bulletins trimestriels...), ainsi qu'avec les partenaires (convention prévue en terminale pour la préparation au BNSSA et diplôme de secourisme), elle inscrit et encadre les élèves dans les compétitions UNSS ou sorties pédagogiques.

Conditions d'entrée ou réinscription en section sportive sauvetage :

- Etre retenu au test de sélection (10 juin 2026), ou être déjà inscrit en section sportive sauvetage en 2025-2026.
- **Confirmer son inscription ou réinscription** en retournant le **dossier d'inscription pour le 4 juillet 2026 au Secrétariat, délai de rigueur.** (Merci de placer les pièces du dossier sous transparent ou enveloppe nominative)
- Dossier de candidature COMPLET
- Charte d'engagement avec signatures élève et parents
- Certificat médical type complété et signé par votre médecin (possibilité de le ramener à la rentrée)
- Fiche UNSS + protocole urgence, complétés
- 1 chèque 2 euros à l'ordre « AS SANSAN » + N° CARTE JEUNE (cotisation UNSS)

CHARTRE D'ENGAGEMENT A LA SECTION SPORTIVE SAUVETAGE

AU LYCEE LA SERRE DE SANSAN DE LOURDES

Je soussigné(e)....., élève au Lycée la Serre de Sansan de Lourdes, en classe de, souhaite intégrer la section sportive sauvetage, dans le cadre du dispositif prévu par l'établissement

- Je m'engage dans cette formation avec le sérieux requis pour progresser de manière optimale tout en conciliant de la même manière mes études au Lycée
- Je m'engage à être assidu(e) et suivre (sauf cas de force majeure) le cursus prévu en 2^{nde}, 1^{ère}, et si possible en terminale.
- Je m'engage à représenter le mieux possible mon établissement scolaire dans le cadre de l'UNSS sauvetage
- Je m'engage avec une attitude citoyenne et responsable, dans le respect d'autrui, des lieux, dans une « pratique réfléchie induisant le respect de la règle, des valeurs de loyauté, de l'effort collectivement partagé, la persévérance, le dépassement de soi... »
- Je m'engage à respecter les réglementations des lieux de pratique (lycée, centre nautique, lac de Lourdes...)

À tout moment, en cas de non-respect de ces clauses, si des problèmes inhérents à un comportement ou non engagement (3 avertissements maximums avec parents avertis), ou des résultats scolaires qui le justifieraient, le maintien de l'élève dans la section sportive sauvetage, pourra être réétudié et une exclusion temporaire ou définitive pourra être décidée en conseil pédagogique ou conseil de classe.

« Lu et approuvé »,

| | |
|------------------|-------------------|
| Nom de l'élève : | Nom des parents : |
| Signature : | Signature : |